

d'octobre  
à décembre

# LE TOUR DE FRANCE DE LA DIVERSITÉ 2015



## Mardi 3 Novembre 2015 Wattignies



A partir de 8h45

Salle d'honneur – Hôtel de ville

306 rue Clémenceau - 59139 WATTIGNIES

### Programme de la matinée :

Cette étape du Tour de France de la Diversité sera l'occasion de porter un message commun : **tous les signataires de la Charte de la diversité ont un rôle à jouer pour réduire les inégalités dans l'emploi et de ce fait contribuer au développement économique de notre pays.**

Les petites entreprises, moteurs de l'emploi en France, ne doivent pas rester sur la touche dans ce domaine et c'est la raison pour laquelle cet événement s'articulera spécifiquement autour des collaborations grandes entreprises/PME.

Nous mettrons aussi en avant ce jour les actions menées par les acteurs du territoire en matière de diversité, de l'implication de la MEL et du travail mené par les partenaires de l'emploi sur le Pévélé Mélantois Carembault.

### 4 temps forts :

La dynamique Euro métropolitaine de la diversité : Enjeux, intérêts et apports

De la charte au label : Mode d'emploi

Bilan de l'action territoriale en faveur de la diversité sur le PMC

Diversity dating : signature de la charte, témoignages et échanges

### Les 6 engagements de la Charte de la diversité®

- 1.** Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- 2.** Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
- 3.** Chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
- 4.** Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
- 5.** Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.
- 6.** Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.